HR EXCELLENCE IN RESEARCH

FICHE DE POSTE
Concours 2023 :

FICHE DE POSTE Opérateur logistique agent d'entretien des locaux

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Faculté des Sciences et Technologies
VILLE :Vandoeuvre les Nancy

AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : ☐ OUI / ☐ NON (l'agent exerce son activité *a minima* sur 2 sites distincts)

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : Interne

Corps : ITRF : ATRF

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : G - Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention
Emploi-type de rattachement (REFERENS) : G5B45 - Opérateur-trice logistique

Catégorie : C

Numéro de poste (obligatoire): 48909W

Encadrement : NON

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :
La **Faculté des Sciences et Technologies** de Nancy est une des composantes de l'Université de Lorraine. Elle comprend un département des langues et trois secteurs scientifiques : Biologie, MIAE (mathématiques informatique automatique électronique) et PGCM (physique géosciences chimie et mécanique).
L'ensemble représente plus de 510 enseignants, chercheurs et personnels BIATSS et près de 4 500 étudiants répartis sur le site de Vandœuvre lès Nancy répartis sur 110 000 m2 de locaux.

Description du poste :
Nettoyage et entretien des surfaces, locaux du patrimoine bâti et non bâti du Campus Aiguillettes

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5):

Mission 1 : Entretien des locaux
A ce titre, l'agent doit :
- Assurer le nettoyage et l'entretien courant des locaux et surfaces dans le respect des consignes et protocoles en vigueur,
- Effectuer les travaux d'entretien des sols et des bâtiments,
- Aspirer, balayer, laver, dépoussiérer les locaux.
- Assurer tous types de nettoyage, simples ou spécifiques (désinfection, auto-laveuse, mono brosse, nettoyage par imprégnation à l'eau ozonée),
- Assurer la collecte et l'évacuation des déchets collectés dans les locaux ainsi que sur les parkings,
- Assurer le nettoyage périodique des vitrages intérieurs,
- Organiser et assurer annuellement un nettoyage en profondeur,
- Assurer le lavage du petit matériel de nettoyage (serpillères, franges, mops…)

Mission 2 : Hygiène et sécurité
A ce titre l'agent doit :
- respecter les conditions d'utilisation des produits et des accessoires de nettoyage,
- détecter les anomalies, dysfonctionnements et les signaler à sa hiérarchie,
- appliquer les consignes de sécurité en signalant tout problème rencontré.

Activités associées :
- Remplacement ponctuel des collègues absents

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances (limitées à 7)
- assiduité et connaissance des règles de base en matière d'hygiène et de sécurité
- utilisation et connaissance des produits d'entretien
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité (notion de base)

Compétences opérationnelles (limitées à 7)
- mettre en œuvre les techniques de nettoyage
- savoir travailler en autonomie
- être capable de prendre des initiatives dans son domaine d'activité
- savoir planifier et respecter des délais : gestion des priorités
- structurer son travail
- appliquer les normes et les protocoles

Compétences relationnelles (limitées à 7)
- maitrise de soi
- capacité d'adaptation
- sens de l'organisation
- gestion des priorités

TENDANCE D'EVOLUTION DU METIER

Il s'agit d'identifier les facteurs clés d'évolution des métiers puis de renseigner l'impact qualitatif sur le métier car il se déduit des facteurs clés retenus

Facteurs d'évolution connus du métier par le responsable hiérarchique direct :
Automatisation des machines
Réglementation liée à la protection de l'environnement

Impacts éventuels sur le métier , les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :
Développement des compétences techniques en rapport avec l'évolution des normes, des produits et des machines.

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

x Travail plutôt en équipe x Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

Liens avec d'autres postes ou services	*Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)*
Service maintenance	Échanges hebdomadaires
Services administratifs	Échanges d'informations

Partenaires externes :

Liens avec d'autres partenaires de l'UL	*Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)*
Intervenants extérieurs	Collaboration ponctuelle avec fournisseurs, formateurs…

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Non
~~Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :~~

IPAGE : Non
~~Si oui, à quel titre :~~

TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :
Automatisation des machines
Prise en compte de la démarche environnementale

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :
Développement des compétences techniques en rapport avec l'évolution des produits et des machines.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

FICHE DE POSTE
Concours 2023

Opérateur-trice logistique

ETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Faculté des Sciences et Technologies
VILLE : Vandoeuvre les Nancy
AFFECTATION MULTI-SITES POUR L'AGENT : Non

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : Interne

Corps : ITRF : ATRF

Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : G
Emploi-type de rattachement (REFERENS) : G5B45- Opérateur-trice logistique

Catégorie : C

Numéro de poste (obligatoire) : 57301J

Encadrement : Non

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :
La **Faculté des Sciences et Technologies** de Nancy est une des composantes de l'Université de Lorraine. Elle comprend un département des langues et trois secteurs scientifiques : Biologie, MIAE (mathématiques informatique automatique électronique) et PGCM (physique géosciences chimie et mécanique).

L'ensemble représente plus de 510 enseignants, chercheurs et personnels BIATSS et près de 4 500 étudiants répartis sur le site de Vandœuvre lès Nancy répartis sur 110 000 m2 de locaux.

Description du poste :
Sous l'autorité du Chef de Service, l'agent réalise des opérations d'entretien des locaux et des opérations de maintenance de niveau 1. Il procède également à des opérations de manutention et de livraison de mobiliers, matériels et produits sur l'ensemble du site. Il participe aussi à la sécurité du site ainsi qu'à la qualité de vie au travail des usagers.

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5):

Mission 1 : Aménagement et entretien
A ce titre l'agent prend en charge :
- l'aménagement mobilier (montage, démontage, port de charges),
- l'entretien des surfaces vitrées et des bardages,
- l'entretien des surfaces nécessitant l'usage de nettoyeurs haute pression,
- l'entretien des locaux : maintenance de niveau 1 (changement de distributeurs, détection des anomalies, ...),

Mission 2 : Soutien logistique
A ce titre l'agent doit :
- participer au montage et au démontage des installations liées aux évènements organisés sur le Campus (colloques, forums , conférences, journées portes ouvertes, village des sciences, semaine de la recherche, …)

- entretenir diverses machines dédiées à la propreté des locaux et à l'hygiène des usagers (autolaveuses, équipements d'aspiration, distributeurs GHA, …),
- assurer la gestion des stocks de consommables et leur livraison aux différents points d'usage du site.

Activités associées :
- Participation aux exercices d'évacuation incendie,
- Appui logistique à l'équipe d'entretien des Espaces extérieurs (notamment en période hivernale),
- Formation des nouveaux agents aux techniques d'entretien et notamment celles relevant de l'usage de moyens mécanisés,
- Accueil et orientation des nouveaux usagers du site.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances (limitées à 7)
- Connaissance des protocoles dédiés aux activités d'entretien et au tri sélectif de déchets,
- Connaissances des techniques d'entretien par pré-imprégnation (utilisation d'eau ozonée).
- Connaissance des protocoles et méthodologies liés aux techniques de nettoyage, aux produits d'entretien et à la logistique,
- Connaissance de la réglementation dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité.

Compétences opérationnelles (limitées à 7)
- savoir s'orienter sur la base de plans,
- savoir prendre des initiatives dans son domaine de compétence,
- savoir travailler parfois en autonomie.

Compétences relationnelles (limitées à 7)
- confidentialité et respect des usagers,
- savoir travailler en équipe,
- savoir rendre compte des missions réalisées,
- capacité d'adaptation aux changements de plannings, missions, produits et matériels.

TENDANCE D'EVOLUTION DU METIER

Evolution des nouvelles technologies en lien avec le domaine de l'entretien des espaces (robotique, nouveaux produits, etc.).

Impacts éventuels sur le métier , les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Adaptation des compétences via la proposition de formations dédiées à ces mutations environnementales, techniques et technologiques

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

X Travail plutôt seul X Travail plutôt en équipe X Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

Liens avec d'autres postes ou services	*Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)*
Laboratoires de recherche	Missions permanentes : entretien des locaux, logistique d'aménagement, détection des anomalies, amélioration de la qualité de vie des usagers.
Espaces d'enseignement	Missions permanentes : entretien des locaux, logistique d'aménagement, détection des anomalies, amélioration de la qualité de vie des usagers.
Services communs de la FST	Missions permanentes : entretien des locaux, logistique d'aménagement, détection des anomalies, amélioration de la qualité de vie des usagers.

Partenaires externes :

Liens avec d'autres partenaires de l'UL	*Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)*
Fournisseurs de matériels	Interactions avec les fournisseurs pour l'entretien des matériels.

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : ☐ Oui X Non
Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :

IPAGE : ☐ Oui X Non
Si oui, à quel titre :

AUTORISATIONS / HABILITATIONS SPECIFIQUES LIEES AU POSTE

FORMATIONS : ☐ Oui ☑ Non (si oui préciser les formations obligatoires liées au poste)

HABILITATIONS : ☐Oui ☑ Non (si oui préciser les habilitations liées au poste)

AUTORISATIONS - ACCREDITATIONS : ☐ Oui ☑ Non
NIVEAU DE LANGUE(S) ETRANGERE(S) REQUIS SUR LE POSTE : ☐ Oui ☑ Non (si oui préciser ces données)

TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :
Évolution des matériels notamment les nouvelles gammes autonomes,
Évolution des produits d'entretien.
Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :
Développement des compétences en rapport avec l'évolution des produits et des matériels.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984